

# **PARTIE I – RECHERCHE THÉORIQUE**

## Section A

### 1. Introduction

Ce premier chapitre, qui sert d'introduction au cadre dans lequel s'est déroulée la recherche, est consacré en grande partie à une exposition de la traduction à vue. Cependant, les réflexions qui font l'objet de cette thèse ne se limitent pas à cette technique. La traduction à vue ne constitue qu'un exercice parmi plusieurs autres auxquels nous avons recours dans l'espoir de répondre à un problème institutionnel, ces exercices ouvrant la voie à l'enseignement d'une approche axée sur le sens et la textualité. Il faut bien reconnaître que le temps où les universités transmettaient un savoir général est révolu et l'enseignement qu'elles dispensent se doit, de nos jours, de préparer les étudiants à l'insertion professionnelle.

Comme c'est le cas dans les sciences humaines en général et dans l'enseignement des langues en particulier, les étudiants doivent acquérir un savoir-faire orienté vers le monde moderne. Si, dans la pratique pédagogique du FLE, on a constaté que la compétence linguistique n'était pas suffisante pour communiquer, elle ne l'est pas non plus pour traduire. De la même manière que la didactique du FLE se veut de plus en plus communicative, la traduction ne met pas en jeu uniquement une compétence en langues, mais elle nécessite aussi l'acquisition d'une compétence stratégique et pragmatique axée sur la communication d'un message. Abandonnant toute conception purement formelle, la linguistique n'est plus considérée en termes de découpage structurel, mais doit adopter une conception textuelle. L'enseignement de la traduction en cours de langue qui s'inscrit dans une approche similaire, peut jouer un rôle charnière, favorisant ainsi le rapprochement de toutes ces disciplines. Par le biais de ce qui ressemble à un exercice de traduction ou d'interprétation, cette thèse propose une méthodologie qui répond à un problème de communication. La traduction est en effet un mode de communication unique où les processus cognitifs en jeu ont plusieurs points communs avec ceux qui s'opèrent lors de la communication monolingue en langue étrangère. La traduction nous propose une approche globale qui transcende les disciplines et les courants linguistiques,

ayant donc vocation à s'appliquer à toute branche des sciences du langage, voire des sciences humaines.

C'est dans cet objectif que cette thèse examinera et illustrera les tenants et les aboutissants que présente la technique de la traduction à vue en termes d'expression naturelle chez les étudiants, ainsi que les aspects didactiques qui jouent un rôle déterminant dans l'enseignement de cette technique de traduction-interprétation. Elle tiendra également compte des différences entre l'enseignement de cette technique en cours de FLE et une formation d'interprète de conférence. Les recherches effectuées dans les domaines de la didactique du FLE et de la traductologie seront prises en compte en priorité, sans négliger les travaux menés dans d'autres disciplines annexes de l'étude du langage, comme la linguistique textuelle, la sociolinguistique et la pragmatique, la philosophie du langage, la psychopédagogie...

S'agissant d'une technique qui nécessite d'être mise en pratique pour en comprendre la mécanique et en évaluer l'intérêt, il convient d'ores et déjà d'identifier le groupe ciblé. Une quarantaine d'apprenants de FLE volontaires à l'Université de Pretoria ont participé à cette étude qui s'est déroulée sur plus d'un an. Les cours de traduction à vue se sont toutefois prolongés bien au-delà de cette étude et sont toujours intégrés dans les modules que nous dispensons au sein de l'université mentionnée ci-dessus.

L'objectif principal de cette étude est purement pédagogique : l'enjeu consiste à déterminer dans quelle mesure les apprenants de FLE seront à même de tirer profit de la technique de la traduction à vue, et à identifier les compétences linguistiques et les aptitudes minima requises de la part des apprenants pour bénéficier de l'enseignement de cette technique. Il importe d'ailleurs de démontrer que l'appropriation de cette technique les aide à résoudre le problème intralinguistique posé par les interférences linguistiques qui compromettent leur performance.

Il existe également un objectif parallèle que nous avons déjà évoqué : faire profiter de cette technique des apprenants de FLE au sein d'autres établissements, de nationalités et

d'âges différents. Bien que nous ayons utilisé principalement l'anglais comme langue source de cette traduction, d'autres langues pourront être utilisées à la place dans d'autres établissements, selon la/les langue(s) parlée(s) dans le groupe et en même temps parfaitement maîtrisée(s) par l'enseignant. De plus, cette technique est tout à fait transposable à l'enseignement d'autres langues que le FLE et se révèle également bénéfique pour la traduction vers l'anglais ou toute autre langue, étant donné le changement de conception qui doit s'opérer chez tout traducteur à vue, en termes de l'impossibilité de transposer des structures d'une langue vers une autre. Pour cette raison, les francophones pourraient également bénéficier des cours de traduction à vue vers le français, de même que les anglophones pourraient bénéficier des exercices de la traduction à vue vers l'anglais.

Afin que cette étude puisse servir d'outil pédagogique à d'autres enseignants de langues étrangères, elle est accompagnée d'une méthodologie d'enseignement de cette technique et d'un système destiné à évaluer la performance et les progrès des apprenants, ce système étant le fruit d'un enseignement empirique qui nous a permis de mettre en œuvre cette approche. Ainsi avons-nous pu assortir la partie empirique et la première partie de cette thèse d'exemples rencontrés lors de l'enseignement empirique. Tous ces outils pédagogiques pourront ensuite faire l'objet de publications et être transposés vers l'enseignement d'autres langues par le biais de traductions ou de publications expliquant cette méthode dans d'autres langues, ou encore de stages proposés aux enseignants souhaitant être formés à cette technique, destinés à compléter la méthodologie.

Comme il s'agit d'une méthode nouvelle dans l'apprentissage des langues étrangères, l'idéal serait d'en évaluer l'intérêt à long terme, à la fois sur les plans pédagogique et communicatif, c'est-à-dire longtemps après la fin de la recherche empirique réalisée dans le cadre de cette étude. Néanmoins, un premier constat quant au succès ou à l'échec de cette méthode a néanmoins pu être réalisé à court terme car cette technique a en effet commencé à porter ses fruits dès les premières séances. Quant au seuil de compétence linguistique requise de la part des apprenants avant de bénéficier de cette technique, nous

sommes également en mesure de l'évaluer à court terme<sup>1</sup>. Etant donné que nous poursuivons l'enseignement de cette approche bien au-delà du cadre de cette thèse, nous allons nous intéresser à nouveau au succès de cette technique, lors de publications ou colloques ultérieurs, en profitant d'un certain recul apporté par l'expérience et le temps passé. Nous envisageons par exemple de faire le bilan du parcours linguistique de certains étudiants ayant bénéficié de cette technique durant de nombreuses années.

Contrairement au premier objectif qui ne concerne que le monde pédagogique, l'objectif secondaire est justifié par le contexte actuel dans lequel cette étude s'inscrit en Afrique du Sud, car elle vise à répondre à un besoin national. Elle envisage de détecter et de préparer certains étudiants à fort potentiel, susceptibles de se lancer dans une carrière de traducteur ou d'interprète. Avec un soutien adapté de la part des parties concernées, il est possible de mettre sur pied l'infrastructure nécessaire à la formation d'interprètes pour le français en Afrique du Sud, répondant aux normes internationales en vigueur. Malgré l'existence d'un organe (*South African Translator's Institute*) qui propose un examen d'accréditation aux traducteurs et aux interprètes, ainsi que certains centres de formation spécialisés, la pratique de l'interprétation et de la traduction dans notre pays échappe à tout contrôle réglementé. A l'*University of the Free State* à Bloemfontein, le *Department of Afroasiatic studies, sign language and language practice* propose des projets linguistiques et dispense une formation pratique, sanctionnée par des diplômes de traduction et d'interprétation. Les langues proposées concernent principalement les onze langues officielles du pays, car l'objectif premier est d'alimenter le gouvernement local en services de traduction et d'interprétation, œuvrant ainsi pour la protection des droits linguistiques des peuples sud-africains<sup>2</sup>.

Si cet effort effectué pour promouvoir les langues locales a été couronné de succès, cela n'est pas le cas pour le français, et il n'existe à nos jours aucune structure qui délivre un diplôme universitaire de troisième cycle<sup>3</sup> d'interprétation avec le français. Néanmoins, le français, langue continentale et internationale, s'ajoute tout naturellement à la richesse

---

<sup>1</sup> Cf. chapitre 21 portant sur l'évaluation du groupe ciblé

<sup>2</sup> M. Erasmus, 2002 : 198, A. Lotriet, 2002 : 84

<sup>3</sup> *Post graduate*

linguistique et culturelle de l’Afrique du Sud. Des organisations comme le *CGLUA*<sup>1</sup> et *SALGA*<sup>2</sup> ont de plus en plus besoin de traducteurs et d’interprètes pour le français, besoin souvent satisfait par des traducteurs et interprètes n’ayant suivi aucune formation dans ce sens. Sans vouloir remettre en cause la viabilité et la rentabilité de la politique linguistique d’Afrique du Sud, il semble clair que les autorités ont tout intérêt à former des praticiens linguistiques compétents pour le français.

Seule une formation sanctionnée par un diplôme de niveau Masters serait en mesure de fixer des critères et des normes de définition de la profession d’interprète et de reconnaître à l’interprète le statut de professionnel en Afrique du Sud, ce qui lui permettrait de vivre correctement de sa profession. De cette manière, l’Afrique du Sud pourrait répondre à son besoin grandissant en interprètes et en traducteurs qualifiés, notamment dans la perspective de la Coupe du Monde de Football qui y aura lieu en 2010.

Nous nous voyons désormais obligés de trouver une solution sud-africaine en proposant une formation approfondie en traduction professionnelle et en interprétation. En effet, le besoin dans ce pays est tel qu’il nécessite de former à la fois des interprètes de conférence et des interprètes de liaison (l’interprétation de liaison<sup>3</sup> étant un type d’interprétation qui répond aux besoins linguistiques dans des situations moins formelles que des conférences, mais nécessitant tout de même une interprétation et un professionnalisme de grande qualité). Le nombre recrudescant de conférences qui ont lieu sur notre sol et notre rôle grandissant sur la scène internationale nécessitent une formation d’interprètes de conférence ; mais il est tout aussi nécessaire de former des interprètes et des traducteurs pour la cour et pour les besoins administratifs de divers services, comme l’hôtellerie et le tourisme, la médecine, le domaine technique, le sport...

C’est précisément ce type de formation spécialisée que nous sommes en train d’homologuer au sein de notre établissement et nous espérons pouvoir réunir d’ici un an

---

<sup>1</sup> CGLUA : Cités et Gouvernements Locaux Unis d’Afrique

<sup>2</sup> SALGA : *South African Local Government Association*

<sup>3</sup> Souvent traduite par “*community-based interprétation*” en anglais, cf. R.P. Roberts, 2002 : 161

des enseignants professionnels pour dispenser une telle formation. Avant d’y parvenir, nous comptons sur l’approche interprétative introduite précocement en cours de FLE pour préparer des étudiants et pour permettre à un nombre important d’entre eux d’intégrer une telle formation spécialisée, car il ne faut pas oublier qu’il sera exigé un niveau de perfection très élevé en français pour en bénéficier. C’est la raison pour laquelle il est impératif d’accélérer l’apprentissage du français dans les premières années universitaires<sup>1</sup> et surtout de favoriser une expression authentique de la part des étudiants, expression rendue possible par l’approche que nous enseignons. Ceci nous ramène à la technique d’enseignement phare dans le cadre de cette approche, à savoir la traduction à vue. Il convient tout d’abord de définir la traduction à vue avant de préciser les raisons pour lesquelles notre choix s’est porté sur cette technique parmi tant d’autres.

---

<sup>1</sup> Au niveau *undergraduate*, c'est-à-dire au premier cycle

## 2. Traduction à vue

La traduction dite *à vue* consiste en une traduction orale d'un texte écrit. Il s'agit d'une technique difficile à maîtriser, même avec une parfaite maîtrise des langues concernées. Cependant, elle se révèle d'un grand intérêt pédagogique et surtout communicatif pour l'apprenant de FLE, qui peut non seulement perfectionner sa compétence en traduction mais également améliorer sa compétence linguistique. Il développera aussi une compétence discursive et textuelle, pragmatique, sociolinguistique, stratégique, en somme tous les éléments d'une compétence communicative langagière, lui permettant de surmonter les interférences linguistiques avec la langue de référence ou la langue source.

### 2.1 En quoi consiste la traduction à vue ?

Avant de formuler une définition de la traduction à vue, il nous semble plus urgent de nous pencher sur la notion de la traduction au sens général du terme, communément définie comme l'acte de passer d'une langue vers une autre, définition qui s'applique aussi bien à la traduction écrite qu'à l'interprétation. Cette définition nécessite toutefois d'être revue afin d'éliminer définitivement toute réflexion simpliste sur la traduction. Selon une première conception naïve, qui est malheureusement la plus répandue, la traduction consisterait en un transcodage d'un système de codes vers un autre et la seule contrainte réelle lors de cette activité serait le respect des règles grammaticales de la langue d'arrivée. La seconde qui en découle est qu'il suffit d'avoir un dictionnaire pour traduire d'une langue vers une autre. Nous estimons qu'il est d'autant plus impératif de rompre avec cette conception absurde que c'est aussi celle que partagent les étudiants en règle générale. Les dissertations que nous recevons quotidiennement en tant qu'enseignants en témoignent. Combien d'étudiants parviennent vraiment à se servir des dictionnaires à bon escient pour vérifier un mot ou une expression et non pas pour traduire une formulation qui existe en anglais uniquement dans leur tête ? Très peu, en réalité. Or, cette idée reçue persiste chez les étudiants, de même que cette utilisation



intempestive du dictionnaire. Pire encore, les étudiants n'apprendront jamais à éviter cet écueil au moment de l'expression et ils continueront à appliquer une méthode de traduction littérale par le biais d'une traduction mentale, faute de dictionnaire, si la première idée fautive n'est pas rejetée à tous les niveaux, et ce tout particulièrement chez les enseignants de langue. Le seul respect du code linguistique ne permet pas la communication, ni en cours de langue, ni ailleurs. Pour que la langue devienne discours, pour qu'elle communique un sens, il faut déployer des compétences extralinguistiques, voire pragmatiques<sup>1</sup>, ce qui constitue un réflexe naturel dans la communication en langue première, mais qui est négligé lors de l'expression en langue étrangère.

Il faut impérativement développer un esprit critique de ce qu'est la véritable traduction, car une approche linguistique<sup>2</sup> de la traduction ne ferait qu'accentuer les problèmes de nos étudiants qui, bien qu'ils connaissent partiellement les règles, ne savent que très rarement les appliquer au contexte à bon escient. Ils ont donc tendance à vouloir transcoder non seulement les mots, mais aussi les règles de leur propre langue. Or, c'est justement contre cette conception formelle de la traduction qu'il faut lutter. Disons-le dès à présent avec E. Coseriu :

*[...] les langues ne se traduisent pas : elles n'en sont pas l'objet, mais, avec leur structure matérielle et sémantique, l'instrument ou le moyen de la traduction. Le véritable objet de la traduction, ce sont les « discours » ou « textes ».*<sup>3</sup>

Nous reviendrons largement sur ce qui fait la différence entre le niveau de la « langue » et celui du « discours » ou du « texte ». Pour le moment, nous nous contenterons d'identifier les dangers d'une approche linguistique – à la fois pour l'apprenant et le traducteur – et de signaler d'emblée que nous rejetons cette approche, pour en adopter une qui est orientée vers la textualité et le sens.

---

<sup>1</sup> Nous y reviendrons plus particulièrement dans le chapitre 9.

<sup>2</sup> Par *linguistique* nous entendons une conception excessivement formelle de la traduction qui se situe au niveau de la langue, contrairement à une traduction axée sur le sens (Cf. chapitre 5).

<sup>3</sup> Coseriu, 1997 : 22

En effet, la traduction digne de ce nom ne s'occupe pas de systèmes et ne se focalise pas sur des règles. Elle est une reformulation, elle se préoccupe de réexprimer le sens du texte de départ d'une manière authentique à la langue et la culture cibles ; les règles de grammaire et les mots sont secondaires. Finalement, une traduction de qualité ne laisse pas soupçonner qu'il s'agit d'une traduction et donne donc l'impression d'être un texte original. Cette approche est la seule qui a droit de cité, aussi bien dans la traduction écrite que dans la traduction orale que constitue l'interprétation, ainsi qu'en didactique des langues. La traduction à vue en bonne et due forme s'inscrit parfaitement dans cette seconde approche, qui offre de nombreuses possibilités pédagogiques et professionnalisantes.

Par traduction à vue, les interprètes de conférence entendent la traduction orale au rythme légèrement inférieur à celui de la lecture d'un texte écrit. Elle s'effectue sans lecture du texte dans son entier ou de chaque phrase de bout en bout avant de traduire. La traduction à vue nous permet de passer rapidement d'une langue à une autre en limitant le temps de réflexion. Lors de la formation des interprètes en institution spécialisée, elle constitue une étape initiale, avant d'introduire l'interprétation consécutive ou simultanée, justement grâce à la technique de la compréhension et la réexpression simultanée qu'elle permet de mettre en place. Les interprètes de conférence se servent de cette technique au quotidien pour se maintenir à niveau ou lors de l'interprétation simultanée en cabine dans le cas où l'orateur leur fournit au préalable une version écrite de son discours. Les traducteurs s'en servent également sous une forme mentale avant de coucher leur traduction sur le papier. On demande également aux traducteurs ou interprètes de liaison de traduire à vue lors de réunions ou autres rencontres.

La méthode de cette forme orale de traduction repose sur la capacité d'accéder au sens du texte source en faisant abstraction de sa forme et de ses composants linguistiques<sup>1</sup> pour produire un message équivalent dans la langue cible. De plus, elle constitue un outil précieux pour apprendre aux étudiants à limiter les interférences avec l'autre langue de

---

<sup>1</sup> Ce que P. Padilla & A. Martin (1992 : 203) appellent « *formal distancing* » en anglais

travail, notamment l'anglais dans notre cas<sup>1</sup>. Il s'agit cependant d'une technique difficile à maîtriser et les étudiants ont besoin en règle générale de plusieurs séances avant de parvenir à une véritable traduction fluide à *première vue*. Dans un premier temps, nous accepterons donc que les étudiants effectuent une exploration rapide de chaque phrase ou partie de phrase pour assimiler la technique. L'enseignant peut également procéder à une lecture à haute voix, lecture qui guidera les étudiants quant au sens grâce à une intonation exagérément marquée<sup>2</sup>. Cette oralité de la traduction ne constitue qu'un des avantages de cette technique que nous examinerons ci-après.

## 2.2 Pourquoi la traduction à vue ?

Outre une compétence linguistique approfondie, il faut former les étudiants à la mise en œuvre de toutes les compétences dont ils disposent pour ne pas céder à la tentation des calques. Comme nous l'avons déjà évoqué, nous estimons que ces transcodages, aussi bien lexicaux que syntaxiques, constituent l'obstacle majeur à une meilleure expression de nos étudiants. Le moyen le plus efficace d'y remédier serait de puiser dans une discipline où cette opération de transcodage est formellement proscrite (pour ce qui est de la traduction professionnelle en tout cas) et où la tentation d'avoir recours à ces transcodages est multipliée. La traduction à vue s'est offerte à nous, car, encore plus efficace que la traduction écrite, elle s'apparente aussi à l'interprétation qui se distancie davantage d'une approche linguistique formelle.

Une production décevante en langue étrangère est largement imputable à ce que D. Little qualifie de « décrochage » entre la compétence linguistique et l'expression réelle<sup>3</sup>. Il précise que ce décalage est davantage marquant dans une situation exolingue<sup>4</sup>, puisque l'apprentissage (durant lequel les règles et le lexique sont assimilés) est rarement suivi

---

<sup>1</sup> Cf. chapitre 17.3 pour une justification de ce choix

<sup>2</sup> Cf. les étapes dans la méthodologie de la traduction à vue au chapitre 20

<sup>3</sup> Little, 1998 : 156

<sup>4</sup> Situation d'apprentissage où la langue étudiée n'est pas une des langues du pays

d'une « réalisation »<sup>1</sup>, c'est-à-dire d'une mise à l'épreuve dans un but communicatif réel. Bien que, au sein de l'approche communicative, on œuvre pour atténuer ce phénomène grâce à une appropriation par la communication, un tel enseignement est rarement suffisant pour développer toutes les autres compétences dont l'apprenant a besoin pour aligner sa performance sur sa compétence linguistique. Or, les exercices de traduction encadrés permettent de s'exercer aux stratégies de communication afin de pallier des lacunes temporaires ou persistantes d'ordre linguistique sans avoir recours à des stratégies de transfert de sa langue de référence ou d'une autre langue tierce, qui compromettent davantage sa performance. Nous reviendrons longuement dans les chapitres 15 et 16 sur ces stratégies que nous souhaitons développer chez nos apprenants, par le biais de la traduction.

Etant donné que les interprètes et les traducteurs parviennent à surmonter les interférences, nous avons choisi la traduction à vue pour tenter de recréer le mieux possible la situation de l'interprète, à une différence près : nos étudiants s'expriment dans une langue étrangère en cours d'apprentissage. Cependant, nous avons tenté de réunir chez nos étudiants les autres critères qui caractérisent la situation du professionnel. De même que l'interprète, ils possèdent dans l'idéal une parfaite connaissance de la langue de départ et des connaissances thématiques suffisantes pour leur permettre de comprendre le sens du texte source. D'une part, l'anglais constitue la langue de départ et d'autre part, toute lacune de connaissance thématique est comblée de diverses façons par l'enseignant, des séquences vidéo, etc. Ainsi, la compréhension des étudiants devrait être suffisante pour appréhender le sens du message.

En revanche, l'interprète maîtrise également parfaitement la langue d'arrivée, ce qui lui permet de s'exprimer librement sans s'appuyer sur les formes de la langue source (cette abstraction de la langue source a bien sûr fait l'objet d'un apprentissage conscient). Contrairement à lui, les apprenants de FLE dont nous avons la charge manquent de ressources linguistiques pour reformuler ce sens dans un français idiomatique et ils ont encore davantage tendance à se reposer sur les mots et structures de la langue source au

---

<sup>1</sup> Little, 1998 : 159

moment de la réexpression, ce qui nous donne l'occasion de mettre en place des compétences stratégiques pour compenser d'éventuels déficits linguistiques ; autrement dit, pour combattre toute interférence de l'anglais de manière explicite.

Quoique l'interprétation et la traduction professionnelles fassent généralement l'objet d'une formation spécialisée de niveau Masters, un apprentissage de ces disciplines, et en particulier de la technique de la traduction à vue, présente de nombreux avantages pour les étudiants non diplômés. Outre le premier aperçu du métier d'interprète et de traducteur qu'elle leur fournit et le moyen d'éviter les interférences intempestives, la pratique de cette technique n'accélère pas seulement le développement d'une compétence de communication, mais aussi sa mise en œuvre, améliorant ainsi la performance des apprenants en français. La traduction à vue est également semblable à la communication monolingue dans sa forme interactive, à savoir le dialogue. Outre le fait qu'elle simule l'échange dialogique des participants, dans la mesure où elle réunit une compréhension et une production, elle constitue un véritable acte de communication qui s'inscrit au centre d'un dialogue réel<sup>1</sup>. Non seulement le traducteur est à la fois le récepteur et l'émetteur du message, mais il y participe activement et puise le sens dans le contexte. Cette imitation d'une situation réelle d'énonciation est aussi porteuse de sens, comme nous le verrons ultérieurement dans cette partie.

Une question persiste cependant : comment l'apprenant de FLE, en dépit de ses connaissances linguistiques défaillantes, pourrait-il être susceptible de maîtriser cette technique extrêmement compliquée ? Heureusement, il ne se trouve pas dans la même situation que l'interprète, car c'est précisément l'environnement de la classe, ainsi que la présence de l'enseignant et des autres étudiants, qui concourent à sa réussite. L'étudiant n'est donc jamais mis en situation d'échec, car l'enseignant gère soigneusement la quantité d'aide qu'il convient de lui apporter. La traduction à vue présente en effet l'avantage de pouvoir être rendue plus ou moins contraignante. Au début de l'apprentissage, l'effort de compréhension et d'expression quasi simultanée peut être allégé, notamment en permettant aux étudiants de lire au préalable l'intégralité du texte

---

<sup>1</sup> Nous consacrons un chapitre entier (chapitre 8) à ce potentiel dialogique de la traduction.

ou certains passages du texte. A l'inverse, une fois la véritable technique maîtrisée, l'étudiant sera tenu de lire et de s'exprimer en simultanée. Quoi qu'il en soit, il est préférable que l'étudiant impose lui-même le rythme de traduction en fonction de sa propre vitesse de compréhension. Il peut ainsi ralentir sur des passages où l'information est plus dense ou lorsque le sens lui est moins apparent. En outre, il est possible de pallier en cours les ignorances en termes de connaissances du sujet et du lexique.

Le fait que la traduction à vue se prête parfaitement à l'apprentissage au sein de groupes hétérogènes constitue un atout supplémentaire. En contrôlant systématiquement leurs traductions, les étudiants plus faibles sont constamment aidés à atteindre le même niveau de précision que ceux étant parvenus à traduire par eux-mêmes. En outre, l'interaction et l'aide collective au sein du groupe sont encouragées par cet exercice. Les membres du groupe peuvent par exemple venir en aide à l'orateur en cas de trou de mémoire ou suggérer, après la prestation, d'autres possibilités de traduction, valorisant ainsi leurs connaissances<sup>1</sup>.

De plus, la traduction à vue est un exercice hautement contextualisé. Si le contexte situationnel du texte ou du discours<sup>2</sup> est peu connu, il est, dans un premier temps, toujours élucidé et expliqué aux étudiants avant de procéder à la traduction. Cette contextualisation favorise une expression naturelle, car les étudiants n'auront pas besoin de s'appuyer sur le texte source pour comprendre le fil conducteur (ce qui empêcherait toute spontanéité d'expression). Bien au contraire, ils peuvent associer leurs connaissances extralinguistiques à leurs connaissances linguistiques pour comprendre. Ce n'est qu'une fois le sens saisi que ce sens peut être formulé clairement dans l'autre

---

<sup>1</sup> Cf. la description de l'enseignement au chapitre 19

<sup>2</sup> Nous souscrivons à l'assertion que tout comme un discours, un texte peut être écrit ou oral. Par texte, S. Moirand (1982 : 109) entend « toute unité discursive : le discours d'un guide touristique, une interview à la radio, une conversation au téléphone sont des « textes » au même titre qu'un article de presse, un tract, un roman policier, une communication scientifique ou une lettre administrative. ». Cf. également la définition selon le CECR (Conseil de l'Europe, 2001 : 75) : « on appelle *texte* toute séquence discursive orale ou écrite que les usagers/apprenants reçoivent, produisent ou échangent. » Nous appliquons cette acception universelle à toute référence abstraite au texte, comme dans « compétence textuelle » ; or, pour le besoin de la description concrète de l'enseignement de cette étude où le texte source est de nature écrite, le terme *texte* se rapporte au support pédagogique que constitue le texte de départ, rédigé en anglais en l'occurrence.

langue.

Au fur et à mesure de l'étude, nous avons encouragé les étudiants à s'informer davantage sur l'actualité afin que leurs connaissances sur le sujet soient suffisantes pour saisir le sens du message. Nous leurs avons notamment imposé des comptes-rendus sur l'actualité ou encore des petits quiz pour encourager une rapidité de réaction, cette rapidité étant précieuse au moment du passage vers l'autre langue. Ils peuvent en grande partie s'appuyer sur ce complément d'information au fur et à mesure qu'ils apprennent la technique consistant à ne pas lire les phrases de bout en bout mais à en appréhender le sens grâce à l'anticipation et bien sûr au contexte interlocutif et linguistique pour pouvoir émettre des suppositions quant au sens.

L'anticipation requise par la traduction à vue est également bénéfique pour éviter une focalisation excessive sur la forme de la langue source, sans quoi il y a tentation de transfert formel. En effet, lors d'une lecture globale en diagonale (qui est celle de la véritable technique de la traduction à vue), le traducteur n'a que le temps de déterminer les mots clés et les liens logiques pour tenter d'en déduire le sens, et il lui est pratiquement impossible de calquer les structures et les mots. D'ailleurs, l'enseignant peut sans peine sentir quand les pauses ou les hésitations des étudiants sont dues à une analyse formelle qui aboutit trop souvent à une traduction peu idiomatique.

Ceci nous amène à mettre en évidence l'avantage du caractère oral de la traduction à vue. L'oralité de cette traduction encourage une plus grande liberté d'expression. L'expression orale est normalement plus tolérante que la langue écrite en termes linguistiques. De plus, la spontanéité d'expression recherchée permet un résultat qui ressemble plus ou moins à un premier jet d'une traduction écrite. Contrairement à la traduction écrite qui demande donc un travail rigoureux de va-et-vient au sein du texte en vue d'une amélioration constante, l'étudiant en traduction n'a besoin de se concentrer que sur un texte de longueur beaucoup plus restreinte. Et une fois un problème de traduction résolu (plus ou moins bien), il peut immédiatement se concentrer sur le problème suivant. L'enseignant choisira de s'attarder ou non sur certains passages pour perfectionner le style ou pour

fournir davantage d'alternatives de traduction.

La nature orale de ces cours de traduction à vue fournit donc une réponse à un besoin de cours de conversation. En effet, nous avons généralement abordé cette technique au sein des cours que nous préférons intituler *cours d'expression orale*. Cette oralité se prête aussi à un travail de stylistique comparée entre l'anglais et le français (bien que nous soyons convaincu que cette démarche comparative doit rester implicite et ne jamais précéder la réexpression, c'est-à-dire elle ne doit jamais se faire dans le sens inverse, en partant de la stylistique comparée pour apprendre à traduire)<sup>1</sup>. En effet, l'introduction de la traduction à vue pourrait révolutionner l'enseignement des langues étrangères, à la fois en rétablissant la traduction comme partie intégrante de l'appropriation d'une langue étrangère et en modifiant le traitement et la perception de la langue maternelle ou des autres langues qui caractérisent les apprenants.

En dépit d'une expression encore limitée dans la langue étrangère, les apprenants pourront tirer profit de cette technique après très peu de temps. Il s'agit en effet d'un exercice hybride qui s'apparente à la fois à la traduction et à l'interprétation, avec une large composante de reformulation, de paraphrase, voire d'explication, selon ce qu'exige le contexte pragmatique. Malgré la ressemblance du texte source avec celui de la traduction écrite, selon Déjean le Féal, « son oralité la soumet à la même loi que celle qui régit l'interprétation, à savoir l'instantanéité de la compréhension et de la formulation des contenus cognitifs »<sup>2</sup>. Elle limite donc le temps de réflexion, incitant les apprenants à s'exprimer aussi spontanément que possible, comme s'ils étaient l'auteur du texte. Cette spontanéité est aussi importante dans le cadre de la traduction vers l'anglais que dans le cadre de la traduction vers le français. Il n'est pas rare notamment qu'un traducteur formule une phrase complètement artificielle, mal construite, voire agrammaticale, dans sa propre langue, simplement parce qu'il est influencé par la langue source. C'est précisément ce que, dans un premier temps, la traduction à vue tentera d'éviter.

---

<sup>1</sup> Cf. chapitre 5.1

<sup>2</sup> Déjean Le Féal, 1981 : 95



Le fait d'inclure la traduction dans les cours de langue étrangère au niveau universitaire ne constitue bien sûr pas une exception<sup>1</sup>. Cependant, la traduction à ce niveau d'enseignement se limite malheureusement à une traduction mot à mot (autrement dit à une traduction littérale ou pédagogique), ce qui reste un exercice purement artificiel (autant que le résultat est artificiel), visant exclusivement une amélioration de la compétence linguistique<sup>2</sup>. C. Durieux<sup>3</sup> revient sur cette conception communément admise à propos de la traduction en cours de langue qui réduit « la langue à un code linguistique » et selon laquelle « la traduction consiste à le convertir en un autre code linguistique ». Il n'existe aucune ambiguïté chez E. Lavault à ce sujet : « traduction pédagogique n'est pas synonyme de pédagogie de la traduction, dans l'optique de la traduction professionnelle ». E. Coseriu est un autre auteur qui condamne une démarche de traduction par le transfert. Nous le citons de nouveau sur ce sujet : cette « traduction littérale » est « plutôt non-traduction ; en tout cas, ce n'est pas la traduction des traducteurs ». Mais ajoutons d'emblée que personne ne devrait adopter cette approche pour traduire.

Nous souhaitons donc définitivement rompre avec toute forme de traduction se limitant à un exercice linguistique. En effet, nous allons démontrer à travers ce qui suit que l'accumulation des automatismes et des connaissances linguistiques n'est pas synonyme de meilleure performance des étudiants. En revanche, il est nécessaire d'acquérir une compétence de communication, ce que seule une traduction naturelle (autrement dit non littérale) permet, car elle ne vise pas la traduction de chaque mot mais la communication du message d'une manière naturelle, sans laisser transparaître la structure de la langue source. Il ne s'agit donc pas de reproduire le nombre de mots, leur structure ou règles de grammaire, mais au contraire d'être fidèle au sens tout en tenant compte des contraintes

---

<sup>1</sup> Cf. chapitres 3 et 4

<sup>2</sup> Il semble qu'apparemment certaines universités britanniques s'inscrivent dans une approche du sens de la traduction, même en cours de langue, comme en témoigne l'œuvre éditée par Thomas & Towell (1985).

<sup>3</sup> Durieux, 2005 : 37

de la langue cible. D'ailleurs, il faut remarquer avec Seleskovitch, Lederer et bien d'autres encore qu'il est impossible de rester à la fois fidèle au fond et à la forme<sup>1</sup>.

Le grand intérêt de cette technique de la traduction à vue est le fait que les phrases ne sont pas lues d'un bout à l'autre avant de traduire, ce qui favoriserait les transcodages et donc une traduction non naturelle. En revanche, lors de la traduction à vue, il s'agit d'appréhender le sens d'un rapide coup d'œil avant de restituer l'idée avec ses propres mots, sans nécessairement commencer par les mêmes mots que dans le texte source et surtout sans en suivre l'alignement syntaxique. Le résultat est une traduction naturelle et agréable à entendre par un autochtone, ce qui, nous tenons à le rappeler au passage, devrait être l'objectif de toute traduction professionnelle, qu'elle soit écrite ou orale. Cette technique, qui se situe donc à mi-chemin entre traduction et interprétation, présente un avantage supplémentaire car elle pourrait à certains égards rapprocher ces deux disciplines.

En effet, la maîtrise de la traduction à vue constitue une étape fondamentale dans la formation d'un interprète. Bien que la situation d'enseignement des interprètes de conférence diffère considérablement de celle d'une classe de FLE<sup>2</sup>, nous partageons le point de vue suivant : l'exercice de la traduction à vue ne permet pas uniquement aux futurs interprètes de perfectionner leurs compétences linguistiques, il favorise aussi la mise en place de certains automatismes et tactiques et les entraîne à produire un texte avec leurs propres mots et leurs propres structures, sans qu'ils se laissent influencer par le texte source. Ces compétences constituent des conditions *sine qua non* pour la réussite d'une interprétation consécutive ou simultanée.

C'est la raison pour laquelle nous estimons que cette technique ne devrait pas être réservée aux futurs interprètes. Outre les automatismes et les diverses stratégies<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Cf. Lederer dans Seleskovitch & Lederer, 1986 : 70 « la fidélité au texte original exige que soient utilisés d'autres moyens linguistiques pour dire et faire comprendre la même chose » ou Lavault, 1988 : 84 « [...] pour bien traduire, pour être fidèle au sens, il faut souvent être infidèle aux mots. » Nous aurons largement l'occasion de revenir sur ce concept clé de la traduction que constitue la fidélité.

<sup>2</sup> Cf. chapitre 17.8

<sup>3</sup> Cf. chapitre 16

destinées à combler une lacune linguistique ou à compenser une déficience temporaire comme un terme qui n'est pas présent à l'esprit dans le feu de l'action, d'autres compétences sont transmises pour limiter l'influence préjudiciable des autres langues<sup>1</sup>. Les apprenants de FLE adoptent naturellement certaines stratégies pour apprendre le français, dont la traduction systématique vers et depuis la langue maternelle (ou principalement vers l'anglais pour le groupe ciblé). Cette opération s'effectue en général *mentalement*<sup>2</sup> et constitue pour eux une étape importante dans la compréhension ou l'appropriation d'un mot ou d'un groupe de mots. De la même manière, avant de s'exprimer, ils exécutent fréquemment l'opération inverse, c'est-à-dire qu'ils traduisent mentalement de l'anglais vers le français, ce qui entraîne des conséquences indésirables que nous étudierons par la suite<sup>3</sup>.

La pratique de la traduction à vue est également entièrement en phase avec les objectifs de la méthode dite *communicative* des langues étrangères où l'accent est mis sur l'importance de communiquer *pour de vrai*, de transmettre un véritable message et non de répéter des structures ou de dire des banalités juste pour assimiler la structure de la langue. Cette méthode encourage notamment les réponses authentiques et personnelles des étudiants, car il est peu utile de répéter les idées de quelqu'un d'autre ou encore d'être capable de former des phrases grammaticalement correctes mais dépourvues de sens. Il en va de même pour notre recherche où l'accent est mis sur le sens. Bien que le texte de départ nous permette de puiser le sens, son rôle s'arrête à l'étape de la compréhension. Le sens, une fois parfaitement saisi et assimilé par l'étudiant, donc personnalisé, est exprimé avec les mots et les moyens linguistiques certes limités, mais propres à l'étudiant sans qu'il s'inspire des mots ou de la forme de la langue source. Outre la traduction à vue, d'autres techniques peuvent pallier un tel apprentissage, mais la majorité d'entre elles conviennent mieux aux groupes d'un niveau plus avancé, comme nous l'indiquerons ci-après.

---

<sup>1</sup> Nous avons déjà mentionné le fait que, même si l'anglais sert le plus souvent de langue de référence, toutes les autres langues que les étudiants maîtrisent, voire avec lesquelles ils avaient été en contact, jouent un rôle lors de l'apprentissage du français. Nous distinguons entre les influences favorisantes l'expression et l'accès au sens d'une part, et les influences négatives (que nous appelons *interférences*) qui induisent l'apprenant en erreur, d'autre part (cf. aussi chapitre 13).

<sup>2</sup> Cf. chapitre 12

<sup>3</sup> Cf. Section C

### 2.3 Exercices d'expression orale complémentaires

Nous espérons avoir suffisamment justifié notre choix de la traduction à vue comme exercice de prédilection de l'enseignement de notre approche. Pourtant, il en existe d'autres qui peuvent compléter cette technique et permettre à l'enseignant de varier les activités, de consolider les « bonnes » stratégies et d'élargir les compétences acquises.

Si le caractère oral constitué par la réexpression lors de la traduction à vue présente des avantages certains, la nature écrite du texte de départ présente certains inconvénients apparents. Il est plus difficile de dégager le sens d'un texte rédigé, et pour certains étudiants cette analyse du texte s'est avérée trop fastidieuse. En revanche, lorsqu'on écoute un texte oral, la voix, l'intonation et la gestuelle participent à la communication<sup>1</sup>. M. Lederer confirme que « le déclic de la compréhension qui détache l'interprète des mots » est moins « apparent » dans le cas d'un texte écrit<sup>2</sup>. De plus, les signes graphiques pourraient inciter les étudiants à se concentrer sur la structure linguistique et non pas sur le sens. Par ailleurs, comme la lecture d'un texte rédigé se fait toujours en décalage avec le moment de sa production, le contexte extralinguistique doit d'une certaine manière être reconstruit au moment de la lecture. Toutefois, si avec la traduction à vue nous avons justement misé sur ces défis pour mieux apprendre à les éviter, c'est parce que nous ne les jugeons pas insurmontables, à condition que l'enseignant y veille attentivement, par exemple en contextualisant davantage, en insistant sur la futilité de s'arrêter sur des segments linguistiques, etc.

Cependant, une autre technique tirée de la formation des interprètes, à savoir **la synthèse orale** (appelée également la *consécutive sans notes*) peut s'avérer un outil méthodologique incontournable, du moins dans un premier temps. Elle consiste à écouter un passage qu'il faut ensuite restituer de mémoire dans l'autre langue. L'objectif premier de cette technique est de ne retenir que les idées apportées et de les reformuler avec ses

---

<sup>1</sup> Ce constat explique pourquoi nous avons, dans un premier temps, procédé à une lecture phrase par phrase à haute voix en accentuant certains éléments, pour faciliter la compréhension des étudiants ou pour attirer leur attention sur telle ou telle partie de la phrase (cf. chapitre 20).

<sup>2</sup> Lederer, 1994 : 29

propres mots. Cet exercice pourrait sembler plus facile que celui de la traduction à vue où le texte de départ est écrit. Il est sans doute bien plus aisé de tenir à distance les mots et les structures de la langue d'arrivée d'un texte oral, car il est impossible de retenir les mots précis. Il peut également s'effectuer au sein de la même langue. Dans ce cas, le sens d'un passage en langue française restera présent dans l'esprit pour être ensuite rendu avec les mots des étudiants en français.

Nous estimons néanmoins que les résultats obtenus avec la synthèse orale sont moins fructueux, justement parce que les étudiants sont moins tentés par une traduction littérale, étant donné la nature orale du texte de départ. Or, avec la traduction à vue, la présence matérielle des signes graphiques multiplie le risque d'interférences ainsi que le risque de se contenter d'un transcodage. Les étudiants sont donc autant que possible confrontés au problème auquel nous tenons à remédier avec la traduction à vue. D'après le principe *qui peut le plus peut le moins*, ils adopteront éventuellement les stratégies appropriées lors d'une expression libre en langue étrangère. A condition que les étudiants parviennent à faire abstraction des mots et de la forme de la langue source qu'ils voient sur le papier pour ne traduire que le sens, notre premier objectif est atteint.

En raison de la difficulté de cet exercice de synthèse orale, qui exige une excellente mémoire et une concentration exceptionnelle, il n'est pas adapté aux groupes peu motivés qui sont parfois les nôtres<sup>1</sup>. Néanmoins, rien n'empêche l'enseignant d'avoir recours à des exercices complémentaires de synthèse orale en cours de langue. De plus, cet exercice s'avère incontournable dans une formation spécialisée en interprétation et en règle générale, l'interprétation consécutive n'est abordée qu'une fois la synthèse orale parfaitement maîtrisée.

Outre la synthèse orale, d'autres exercices peuvent être introduits pour combler des lacunes de toute sorte. Des séances de journal télévisé en français permettent d'entretenir et d'élargir la culture générale des apprenants et d'approfondir leurs connaissances linguistiques. Une analyse très poussée peut être faite des structures et du vocabulaire

---

<sup>1</sup> Cf. chapitre 17.5 et 20, entre autres

utilisés, ou par exemple de l'emploi des temps verbaux, des articulateurs, des prépositions, etc., à partir du français oral ou écrit. Dans ce cas, les étudiants feront particulièrement attention à la forme du français. Cependant, l'enseignant doit s'assurer que les étudiants comprennent la différence entre ce genre d'écoute ou de lecture et celui qu'ils sont censés effectuer lors des exercices de traduction à vue où il ne s'agit surtout pas de se concentrer sur les structures et les mots en langue source, mais au contraire d'effectuer une lecture sélective et superficielle donnant uniquement accès au sens.

Nous ne saurions négliger les exercices de **reformulation** dans la même langue (donc français-français), qui nous permettent d'exercer les étudiants à l'emploi des stratégies compensatoires, de commutation et de permutation, de simplification, indispensables pour éviter les transcodages. Les exercices de simplification, dite de *généralisation*<sup>1</sup>, sont particulièrement utiles chez des étudiants d'un niveau inférieur. Tous les exercices alternatifs sont exploités tout au long de l'enseignement, mais en particulier, lors de la deuxième étape de l'enseignement pour amener les étudiants à apporter un maximum d'équivalences lexicales, et ensuite pendant la quatrième étape où il est question de fournir des alternatives syntaxiques<sup>2</sup>.

Cet exercice de reformulation permet d'inculquer toutes les stratégies de réexpression qui s'offrent à nous<sup>3</sup> dans un bref délai. De plus, il permet également aux étudiants de se familiariser avec l'approche que nous appliquons et qui consiste à traduire par des équivalences de sens, traduction qui n'est rien d'autre qu'une reformulation dans une autre langue. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la reformulation peut même être introduite dans les groupes d'un niveau élémentaire (A2)<sup>4</sup>, en autorisant une marge d'approximation plus large, et l'enseignant doit continuellement stimuler la créativité langagière des étudiants. En outre, cet exercice, tout comme celui de la traduction à vue, se prête particulièrement bien à un travail de groupe où chacun propose librement sa reformulation, que ce soit d'un groupe de mots ou d'un passage plus long.

---

<sup>1</sup> Cf. chapitre 15 et 16 portant sur les stratégies

<sup>2</sup> Cf. chapitre 19 et 20

<sup>3</sup> Cf. chapitre 16

<sup>4</sup> CECR, *Conseil de l'Europe* (2001)

Nous savons d'expérience que l'on a tendance à croire qu'il est plus facile de traduire que de reformuler, étant donné le large vocabulaire que cet exercice nécessite. Les étudiants nous l'ont également fait remarquer à plusieurs reprises. Ce sentiment révèle justement à quel point nous avons tendance à ne pas encore suffisamment déverbaliser<sup>1</sup>. En effet, la traduction à vue devrait complètement se détacher de la forme de la langue de départ pour ressembler en même temps à une traduction et une reformulation. Cependant, la réussite de cet exercice dépend de deux conditions : une compréhension parfaite du texte de départ et une souplesse d'expression. Cette dernière condition se développera tout au long de cet apprentissage. C'est aussi la raison pour laquelle, en cours de traduction à vue en groupe, nous incitons les apprenants à apporter un maximum de traductions alternatives, aussi bien sur le plan lexical que sur le plan syntaxique.

Ainsi, pour citer J. Dancette, cette « capacité à reformuler et à proposer plusieurs variantes de traduction avec une expressivité et une créativité accrue » garantit à certains égards que le sens pragmatique a été compris<sup>2</sup>. Si cet exercice de reformulation certes hautement bénéfique reste très ardu à maîtriser, il s'avère pourtant réalisable en groupe où chacun peut y contribuer librement. Sa bonne maîtrise nécessite d'ailleurs une intuition en français assez développée, ce que seulement une vingtaine de nos étudiants possèdent à ce stade. Ces rares étudiants talentueux jouissent d'une grande rapidité de compréhension et d'une facilité à manier la langue. Ils constituent des candidats potentiels à une formation spécialisée de traduction et d'interprétation au niveau Masters, sous réserve d'une motivation et d'une rigueur exceptionnelles.

Il convient également de mentionner le cas de la **traduction à vue vers l'anglais**, pratique à laquelle nous avons eu recours plus fréquemment au début de l'enseignement empirique, avant de nous décider finalement pour la traduction uniquement vers le français. Nous pensions initialement que l'anglais en langue cible faciliterait la libre expression, étant donné que les étudiants auraient les moyens linguistiques nécessaires à

---

<sup>1</sup> Terme fréquemment employé par D. Seleskovitch et M. Lederer et qui fait l'objet du chapitre 7

<sup>2</sup> Dancette, 1997 : 103 "In-depth comprehension seems to be linked to the ability to formulate various translation variations with more expressiveness and increased creativity." (Traduction J van Dyk)

la réexpression. Mais après plusieurs séances, nous nous sommes rendu compte que la compréhension inadéquate du français en tant que langue source constituait une grande entrave pour certains étudiants qui avaient systématiquement recours au transcodage. De ce fait, nous concluons que la traduction vers l'anglais ne constituait pas la meilleure méthode d'apprentissage de l'approche de la traduction du sens. Comme le signale K. Déjean Le Féal<sup>1</sup>, la méthode du sens ne s'installe pas automatiquement et même lors de la traduction vers la langue maternelle, « les étudiants [sont obnubilés] par les seules correspondances lexicales au point d'être apparemment incapables de se servir normalement de leur langue maternelle pour communiquer ». Néanmoins, nous avons plus fréquemment eu recours à la traduction à vue vers l'anglais, une fois que les étudiants se sont montrés capables de cerner le sens d'un texte en français.

**L'interprétation dite *de liaison*** constitue un autre exercice dont nous nous servons et dont nous commençons seulement à apprécier l'énorme potentiel pour l'enseignement du FLE. Cet exercice qui repose fortement sur des simulations de situations quotidiennes ou professionnelles<sup>2</sup>, se prête à toutes sortes d'activités, qui sont en principe très appréciées des étudiants. Il peut prendre la forme de dialogues spontanés entre deux étudiants de langues différentes nécessitant l'intervention d'un apprenti interprète. Nous nous servons également de documents fabriqués mettant en scène des actes de communication de la vie quotidienne<sup>3</sup>. L'intérêt principal de ce type de dialogues réside dans sa forte contextualité, explicitée grâce à des commentaires (espèce de didascalies) qui accompagnent les scènes. De plus, la familiarité de ces scènes de la vie courante rend la traduction à vue de ces textes particulièrement aisée. Toutefois, avec des groupes plus avancés et en particulier dans le cadre d'une formation professionnelle, ces dialogues doivent idéalement traiter de sujets et de situations de plus en plus spécialisés, d'où la nécessité de fabriquer des corpus de textes à interpréter<sup>4</sup>. Ces corpus doivent consister en un ensemble d'actes de parole, laissant suffisamment de liberté aux intervenants lors des dialogues pour assurer une expression spontanée. Dans le cadre de l'enseignement au

---

<sup>1</sup> Déjean Le Féal, 1996 : 38

<sup>2</sup> Cf. H. A. Keith, 1985: 1-12

<sup>3</sup> Citons à titre d'exemple le *Guide pratique de la communication* élaboré par Chamberlain et Steele et *Objectif express* de Tauzin et Dubois.

<sup>4</sup> Cf. chapitre 24 : Recherches futures



niveau Masters de cet exercice, il sera également intéressant de faire intervenir des professionnels des domaines étudiés pour fournir une conversation aussi authentique que possible, encourageant ainsi une traduction naturelle inspirée du contexte situationnel.

Lors de cette pratique de l'interprétation de liaison, la télévision constitue également une ressource précieuse<sup>1</sup>. Il est très utile de se servir des extraits vidéo des émissions de télé, surtout celles où un animateur pose des questions à un invité<sup>2</sup>. L'authenticité et la contextualité que fournissent ces documents sont primordiales pour encourager une expression spontanée et pertinente d'un point de vue pragmatique. Les apprenants peuvent, à l'instar de ces émissions, improviser des interviews de personnalités par l'intermédiaire d'un « interprète ».

D'autres activités plus ludiques, par exemple des improvisations rapides, se sont également avérées intéressantes pour vaincre la timidité des apprenants et pour les habituer à « jongler » entre les deux langues. Ces exercices de formulation spontanée peuvent traiter des sujets d'actualité ou prendre la forme d'improvisations d'une présentation du journal télévisé, de recettes de cuisine, de la météo, etc. Ils peuvent s'effectuer en langue française, pour ensuite être traduits vers l'anglais ou vice versa.

Avant de clore ce chapitre, il convient de mentionner le cas de **l'interprétation consécutive** (la prise de notes). Bien que, en raison de sa difficulté, cette technique ait été réservée à des groupes de niveau avancé dans le cadre d'un module d'interprétation, la déverbalisation qu'elle encourage (et exige) constitue un intérêt pédagogique inouï pour éviter un transfert de la langue source. Lors de la prise de notes, le recours aux symboles, forcément surgénéralisés pour des raisons d'économie de temps et d'effort, ainsi que le laps de temps qui découle entre l'écoute et la restitution, permettent de faire entièrement

---

<sup>1</sup> Nous apprécions particulièrement le terme « gigantesque document authentique » employé par L. Porcher (2001 : 163), exposant l'intérêt phénoménal que constitue ce support dans le perfectionnement linguistique.

<sup>2</sup> Les émissions de TV5MONDE comme *Kiosque*, *l'Invité*, *7 jours sur la planète* ou *les 4 vérités de Télématin* (de la chaîne publique France 2) sont très utiles pour l'interprétation vers l'anglais. Pour celles vers le français, nous utilisons par exemple les séquences de *Hard Talk* sur le BBC, *Quadriga* sur la chaîne DW-world, *Interview* sur Euronews, etc.

abstraction de la forme d'origine<sup>1</sup>. Les symboles notés ne jouent ainsi qu'un rôle de rappel du sens exprimé dans la langue source, ce qui empêche tout transcodage.

\*

Ces premiers chapitres ont servi à situer la recherche dans le contexte institutionnel qui est le nôtre et nous avons évoqué l'intérêt théorique que présente la technique que nous avons sélectionnée. Avant de mettre cette technique en application, il convient de justifier l'approche interprétative que nous promouvons, ce que nous tâcherons de faire au cours de la prochaine section en parcourant les principaux courants qui ont marqué la didactique des langues et de la traduction contemporaine.

---

<sup>1</sup> Une telle surgénéralisation verbale est nécessaire pour limiter le nombre de symboles utilisés. Par exemple, un symbole par champ lexical convient en règle générale (nous reviendrons sur ce concept de surgénéralisation dans le chapitre 16 portant sur des stratégies de traduction).